



Retrouvez
notre **nouvel eBook** sur

OWNI Shop

[EBOOK] L'ENCOMBRANT CADAVRE DE LA RÉPUBLIQUE

LE 24 JUIN 2011 DAVID SERVENAY

Pour son deuxième opus, OWNIbook s'attaque à la plus grosse affaire de la Ve République: la liquidation d'un ministre en exercice. Une vieille affaire, bien connue des actuels responsables politiques. Y compris ceux du gouvernement.

Pour la famille Boulin, c'est une course contre la montre qui dure depuis 31 ans. Pour la droite, c'est un fantôme qui hante les couloirs et les mémoires des anciens du Rassemblement pour la République (RPR). Pour la justice, c'est un suicide.

Le 30 octobre 1979, à 8h40 du matin, une patrouille de gendarmes motocyclistes découvre le corps sans vie de Robert Boulin, flottant dans l'étang Rompu, en pleine forêt de Rambouillet. Le ministre du Travail et de la participation est "*dans la position de prière du Mahométan*" précise le PV de constatation, dans 50 centimètres d'eau.

Noyé, ajoute l'Agence France Presse, dont la première dépêche tombe à 9h34, évoquant d'emblée la piste du suicide comme étant la plus vraisemblable. Dans l'après-midi, l'AFP avance comme plausible la prise de barbituriques... pour expliquer la mort du ministre. Alors même que le corps est encore entre les mains des légistes de l'Institut médico-légal (IML) de Paris.

Trente ans plus tard, que sait-on de l'affaire Boulin ? Depuis 1992, la justice a prononcé un non-lieu dans l'information judiciaire ouverte pour "homicide". L'enquête a duré huit ans. A partir des années 2000, la presse qui -à de rares exceptions près- est restée très timorée mène de longues contre-enquêtes très fructueuses.

Deux ministres du gouvernement en savent beaucoup

Les journalistes parviennent à démontrer que le « *suicide était un crime* » pour reprendre le

titre d'un documentaire de Canal+. Non seulement ils livrent des incohérences majeures dans l'enquête conduite par les policiers du SRPJ de Versailles, mais ils démontrent aussi que les plus hautes autorités de l'État étaient au courant de la mort de Robert Boulin bien avant que celui-ci ne soit retrouvé dans les eaux de l'étang Rompu (voir l'extrait de notre enquête).

OWNI apporte aujourd'hui sa pierre à l'édifice en racontant comment deux actuels ministres du gouvernement sont liés à cette affaire. Le premier (Claude Guéant, alors en poste au cabinet du ministre de l'Intérieur comme conseiller pour les affaires de sécurité) a très vite su que la version officielle n'était pas la véritable histoire racontée par les autorités. Le second (Patrick Ollier, alors conseiller du ministre de la Justice) a participé à l'opération d'intoxication montée après la mort de Boulin.

Dans ce récit, Francis Christophe (l'un des journalistes qui suit l'affaire depuis ses débuts) relate point par point les failles de la "légende" Boulin ou comment la classe politique, aidée par l'appareil judiciaire, est parvenue à étouffer le plus gros scandale de la Ve République : la liquidation d'un ministre en exercice. Pour lire la suite de ces bonnes feuilles, rendez-vous sur l'OWNI shop.

Extrait

Début 2007, le journaliste Benoît Collombat publie *Un homme à abattre*, contre-enquête sur la mort de Robert Boulin (édition Fayard), où il révèle un fait majeur, un véritable scoop.

Alors qu'il était gravé dans le marbre depuis 1979 que le corps du ministre avait été découvert par une patrouille de gendarmes motocyclistes à 8 h 40, l'enquête du journaliste révèle que le cadavre de Boulin a été découvert une première fois vers une heure du matin. Il établit que le Premier ministre, Raymond Barre, son directeur de cabinet Philippe Mestre, le ministre de l'Intérieur Christian Bonnet, son directeur de cabinet Jean Paolini, le permanencier chargé de la sécurité et le procureur général de Versailles, Louis-Bruno Chalret, en ont été avertis dans l'heure. Entre 1 heure et 2 heures du matin, toute la tête de l'État apprend la nouvelle de la mort de Robert Boulin.

En février 2007 paraissent les mémoires de Raymond Barre, où l'ancien Premier ministre confirme ce qu'il avait confié à Benoît Collombat :



Dans la nuit du 29 au 30 octobre, vers 3 heures du matin, un coup de téléphone m'apprend qu'on vient de trouver le corps de Robert Boulin, qui s'est suicidé.



Le 25 août 2007, Raymond Barre meurt à Paris.

Le 16 octobre 2007, le procureur général de Paris, Laurent Le Mesle refuse la réouverture de l'instruction pour homicide. Pour se justifier, ce haut magistrat réfute l'heure de la découverte du corps de Boulin. Pour cela, il recourt à une méthode éprouvée : considérer les témoignages des morts comme faux et/ou relevant du gâtisme tout en s'abstenant d'entendre les vivants qui les confirment.

M. Le Mesle a été saisi de la requête de Fabienne Boulin en avril 2007, mais – hasard ou coïncidence ? – il attend la mort de Raymond Barre pour rendre sa décision.

Le décalage d'au moins cinq heures entre la première découverte du corps, dont est informé le Premier ministre, et l'heure de la découverte officielle, est capital. Il prouve que les plus hautes autorités de l'état connaissaient la mort de Robert Boulin avant que les gendarmes ne retrouvent le corps.

Une préscience qui justifie à elle seule l'ouverture d'une nouvelle enquête. Mais Laurent Le Mesle s'y oppose avec un argument incroyable : Barre se trompe, il aurait confondu l'heure du lancement des recherches et l'heure de la découverte du corps. Ce qui est une contre-vérité grossière, car l'alerte aux services de gendarmerie est fixée (sur procès-verbal) à 6h30.

Cette grossière tentative de réécriture de l'histoire s'appuie sur le choix très particulier des témoins. Le magistrat du parquet a décidé de ne tenir compte que du seul témoignage de Philippe Mestre, alors directeur de cabinet de Raymond Barre et candidat au poste de directeur du SDECE, les services secrets extérieurs. Ce farouche gardien de la raison d'État a depuis le premier jour milité avec acharnement pour que jamais la version officielle

du suicide ne soit remise en cause, n'hésitant pas à qualifier de mensonge le témoignage du propre directeur de cabinet de Boulin, Yann Gaillard, qui, lui aussi, affirme avoir appris la découverte du corps du ministre... de Mestre en personne, vers 2 heures dans la nuit du 29 au 30 octobre. Le procureur général s'est abstenu aussi d'interroger Christian Bonnet, alors ministre de l'Intérieur, qui, lui aussi, affirme avoir été réveillé entre 2 heures et 3 heures dans la nuit du 30 octobre 1979, pour le même motif que Raymond

Barre : "on" avait découvert le cadavre de Boulin. Qui est ce "on" ? Un mystère de plus, jamais élucidé par l'enquête.

CHOUBIDOU

le 24 juin 2011 - 17:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"je suis curieux de tout ce qui me surprend"

Ca ne vous surprend pas cette histoire dans laquelle ils étaient des centaines à savoir que ce juge qui s'est présenté aux législatives pour le PS, tout en assurant grâce à un non-lieu d'anthologie l'impunité au directeur de campagne de F Mitterrand pour préserver le rapprochement de deux journaux de gauche que l'on peut lire tous les jours, défendait en même temps les intérêts économiques de l'un d'eux ?

Ca ne vous surprend pas que pour la Cour de justice, il n'y a ni crime ni délit?

Ca ne vous surprend pas que les sanctions ne sont toujours pas tombées 7 ans après que le mécanisme ait été démonté en détail et à tous, et que les magistrats saboteurs poursuivent tranquillement leur leur carrière comme on peut le constater en consultant le Jo ?

Demandez leur s'ils sont surpris : Sm Usm, Commission des lois de l'assemblée et du sénat.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MEXI

le 25 juin 2011 - 15:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



putain d'histoire !!

si l'on commence à sortir les cadavres des placards ça risque de sentir mauvais dans la république !

mais cela ne me surprend guère, les services secrets Français sont les plus compétent en manière d'assassinat déguisé !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CASANIER

le 27 juin 2011 - 2:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Mexi

Dans le cas Boulin, Pas d'accord pour la compétence des services. Il a vraiment fallu qu'il s'y mettent à plusieurs pendant 30 ans pour "sauver le suicide"; leur echec devient patent.

Il s'agit vraiment d'un "suicide techniquement raté", dont les comparses sont ministres dans l'actuel gouvernement.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANTIGONE

le 11 février 2012 - 19:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



en revanche l'accident de bignon a été une réussite malheureusement

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

TCHANG



le 27 juin 2011 - 10:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Le 30 octobre 1979, à 8h40 du matin, une patrouille de gendarmes motocyclistes découvre le corps sans vie de Robert Boulin, flottant dans l'étang Rompu, en pleine forêt de Rambouillet"
Il serait souhaitable en 2011, de sortir des contres vérités une bonne fois pour toutes! Le corps du ministre n'a jamais flotté, il était en appui sur le fond de l'étang, dans une couche de vase, dans la position de la prière du musulman, le torse en appui sur ses cuisses, la tête hors de l'eau. IL était donc "ancré" sur le fond de l'étang, le fait qu'il ne flottait pas est important car il n'a jamais dérivé, il n'a jamais été déplacé par une bête "sauvage"...et surtout il ne s'est jamais noyé. Il a été retrouvé exactement à l'endroit où il a été déposé...le suicide est impossible à cet endroit. Une reconstitution judiciaire s'imposait au sens de l'enquete judiciaire (il n'y en a jamais eu, étonnant?!?), si les procès verbaux des sept premiers témoins avaient été lus par les juges d'instructions! Enfin bien évidemment, il n'est pas souhaitable pour la vérité, d'écrire que la tête du ministre était "face contre terre" (dans le cas précis d'un visage tourné vers l'eau lors de la découverte du corps)... Les illustrations méritent aussi un commentaire..le corps du ministre a-t-il été transporté, le dos face à l'eau (cela n'a pas d'importance sur les circonstances de la mort, mais dans l'imaginaire et la reconstitution, cela en a beaucoup)? Que dit à ce sujet le gendarme DESWARTE? Quid des raideurs cadavériques à 08h40?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRANCIS CHRISTOPHE

le 27 juin 2011 - 22:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@ Tchang

Votre description de la position du corps est exacte. Elle figure en p 31 de l'OWNIbook. Par ailleurs l'illustration du repêchage, en page d'accueil est en tous points conforme à la réalité.

L'ancien adjoint au maire de Saint Léger en Yvelines, Jean Tirlet, qui était présent lors du repêchage de Boulin, ainsi que le gendarme Deswarte concordent sur le fait que le corps a été saisi, comme cela se passe toujours dans ces configurations, le corps tenu aux aisselles et aux jambes. Cela impose que le visage soit orienté vers le ciel. Et que ce visage ne risque de râper aucune berge, ni de heurter des roches ou des souches qui n'existent pas.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAVID BREWSTER

le 25 janvier 2012 - 0:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



M.Christophe

Could you please contact me? I need to ask you a question regarding Burma.

thank you very much

David Brewster

Australian National University

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

TCHANG

le 29 juin 2011 - 8:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Francis Christophe

je confirme ce que je disais au sujet de la position du corps: cette position était liée aux rigidités cadavériques, voir la page wikipedia,

http://fr.wikipedia.org/wiki/Rigidit%C3%A9_cadav%C3%A9rique

Ces rigidités avaient commencé avant d'arriver à l'étang rompu. Il aurait été plus facile pour crédibiliser la thèse du suicide de retrouver le corps flottant, comme le montrait Canal+ (à tort) le corps flottant sur le ventre la tête dans l'eau.

Ce corps posé sur le fond de l'étang, la tête hors de l'eau, prouve que la mort par noyade est impossible à l'étang rompu.

N'oubliez pas que la présence dans le temps des rigidités est liée à la température ambiante (l'eau de l'étang le 30 octobre 1979 était de quelques degrés comme un réfrigérateur) Pour le transport du corps découvert à 8h40, sorti de l'eau à une heure inconnue et photographié allongé sur le dos au bord de la rive à une heure inconnue(vers midi à en croire les ombres du soleil, et certainement après la disparition des rigidités, ou en forçant les rigidités), j'ai des doutes que les rigidités aient disparues

pour ce transport hors de l'eau..et le corps n'a certainement pas été transporté comme vous l'indiquez, à plat (impossible à cause des rigidités) sur le dos...D'autre part, sur le plan médical, les médecins légistes dignes du nom de médecin sont souvent en opposition de serment avec ce que souhaite avoir un procureur dans un rapport légiste ...l'IML de Paris est bien sous les ordres du procureur, les conclusions de l'IML sont d'autant plus discutables sur le plan médical.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LECITOYEN

le 25 septembre 2011 - 22:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je pense que le fruit est mure ,il est temps que la justice passe.Il y a un temps pour chaque chose.Et là,le temps est arriver.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANTIGONE

le 31 octobre 2011 - 4:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



j'admire beaucoup francis christophe pour son travail sur une affaire qui me hante car elle a changé pour moi profondément la nature de notre système politique et judiciaire. seules manquent désormais qq pièces au puzzle ou a t-il été assassiné comment ? il y a des pistes On ne sait pas s'il y a eu un ou deux commanditaires au fond jusqu'à quel point ils ont commandité Tout le monde connait les noms sans jamais les dire. L'omerta justifiée par la nécessité de ne pas fragiliser nos institutions en bref la raison d'Etat ne tient toutefois pas la route. L'armée française s'est très bien relevée de l'affaire dreyffus la justice retrouverait un peu de crédibilité après outreau si elle faisait enfin son travail. c'est son honneur et celui de la république

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRANCIS CHRISTOPHE

le 31 octobre 2011 - 10:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Antigone

D'accord avec vous, cette omerta sur la mort de Boulin n'a aucune justification, mais elle des causes multiples, dont une ne doit pas être négligée : la peur.

*Peur des témoins -même indirects- qui par réflexe se disent : puisqu'un ministre a été liquidé, "ils" n'hésiteront pas à me faire subir, à moi et/ou ma famille, le même sort...
Peur aussi de risquer sa carrière...Ce n'est évidemment pas un hasard si la plupart des témoins qui se sont exprimés ces derniers temps sont des retraités.*

Quant au(x) commanditaire(s), il est évident que Boulin à Matignon aurait mis un terme aux ambitions présidentielles du fondateur du RPR . Sur quoi sont venues se greffer les révélations que Boulin s'apprêtait à faire sur les sources de financement illicite -et d'enrichissement personnel- de responsables politiques, d'où le consensus quasiment général sur le prétendu "suicide".

Il ne faut pas oublier que le ministre de l'intérieur de l'époque, Christian Bonnet, n'hésita pas, au Sénat, pour tenter de balayer les réticences de Pierre Marcihacy, à "jurer sur la tête de ses enfants" qu'il s'agissait bien d'un suicide. Une expression qu'il a réutilisée lors de l'interview publiée sur OWNI le 21 septembre dernier...

<http://owni.fr/2011/09/21/claude-gueant-boulin/>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANTIGONE

le 8 février 2012 - 23:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



j'ai de l'amertume en ce moment presque tout a été dit mais rien ne sort

je recommande votre livre à tous ceux que je peux ne lâchez pas

mais vous devriez laisser un contact pour que des informateurs éventuels se manifestent

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRANCIS CHRISTOPHE

le 9 février 2012 - 1:04 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Antigone

Il ne faut pas désespérer, presque chaque jour de petites pièces du puzzle Boulin se mettent en place, les contours du rôle joué par tel ou tel se précisent, et des occurrences émergent sur divers sites internet, sous la forme de commentaires, de réactions d'internautes... Si d'éventuels témoins souhaitent se manifester, il leur suffit de se signaler sur OWNI.fr, certains l'ont fait

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANTIGONE

le 9 février 2012 - 9:35 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



votre livre est très intéressant sur le volet presse avec cette femme qui parle de la lettre avant que les destinataires l'ait reçue une 76ème anomalie

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRANCIS CHRISTOPHE

le 26 mai 2012 - 14:13 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La victoire de François Hollande ne met pas un terme aux blocages judiciaires de l'affaire BOULIN :

<http://blogs.mediapart.fr/blog/casanier/260512/affaire-boulin-le-nouveau-dircab-de-manuel-valls-implique>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DIXHUITJUN

le 27 mai 2012 - 13:15 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je viens de lire, que le dossier sur la mort de Robert Boulin restera fermer même avec Mr Hollande. Donc, après la mort du Général De Gaulle, petit à petit un clan de voyoux était déjà à l'oeuvre pour faire le contraire du Général de Gaulle, c'est à dire travailler pour l'intérêt général de la France, et l'honnêteté. Par contre ça ne les dérange pas d'annoncer sans vergogne qu'ils ont gaulliste, et c'est pour cela ils leur fallait tué le DERNIER VRAI GAULLISTE Robert Boulin un homme honnête qui avait le gaullisme cheviller au corps, qui n'est pas le cas de ceux qui l'ont assassinés. Et depuis 32 ans ils ont fait de belles carrières politique. Mais, maintenant il faut aller plus loin, il y a toujours des juges et avocats honnêtes avec un esprit épris de justice, en France.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRANCIS CHRISTOPHE

le 28 mai 2012 - 15:52 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@ dixhuitjun

Il n'est dit nulle part que l'Affaire Boulin est définitivement enterrée.

En lisant le blog de mediapart, on constate simplement que l'élection de Hollande n'est pas en soi une garantie de déblocage. Car la nouvelle administration qui se met en place ne fait pas table rase des cadres des précédentes administrations. Parmi eux figurent des "étouffeurs" ayant fait leurs preuves. Aux citoyens de se montrer vigilants et de faire lever les obstacles sur le chemin de la vérité.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DIXHUITJUN

le 29 mai 2012 - 12:25 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour ,Je m'excuse ,mais c'est vrai il faut-être vigilant . Robert Boulin était pour moi,le dernier vrai Gaulliste ,honnête,et loyal envers son pays,comme l'a été le Général De Gaulle.Et devant ce qui c'est passé,au nom de tous les serviteurs loyaux de la France,que l'amour de la France étaient cheville à leurs corps ,ont ne peut restés indifférent.Et depuis 1979 à cause de ce crime ,la Vième république est malade et entachée .C'est certain qu'il faut une volonté politique,mais la vérité ? Robert Boulin était un exemple pour moi ,un vrai Gaulliste ,et ceux qui sont à l'origine de son décès doivent-être jugés,il y a quand même encore des magistrats justes et honnête?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

2 pings

ROBERT BOULIN, L'ENCOMBRANT CADAVRE DE LA RÉPUBLIQUE... « Libertes & Internets le 25 juin 2011 - 7:38

[...] <http://owni.fr/2011/06/24/affaire-boulin-chirac-sarkozy-ollier-gueant-encombrant-cadavre/> [...]

A vous de voir... « Saveur libre le 25 juin 2011 - 15:21

[...] <http://owni.fr/2011/06/24/affaire-boulin-chirac-sarkozy-ollier-gueant-encombrant-cadavre/> [...]